

LOUISE QUÉNIART, CHARGÉE DE MISSION TUTORAT

- **Présentez-vous ! Quel est votre parcours ?**

Je suis Louise Quéniart. J'ai fait une licence de sociologie « médiation et développement social ». J'ai occupé un emploi étudiant en internat éducatif où l'on pratiquait la pédagogie Freinet.. Puis je suis partie de Strasbourg, en utilisant l'année de césure. J'ai vraiment utilisé tout ce que je défends aujourd'hui pour les étudiants. Je suis venue à Rouen spécifiquement pour le Master de sciences de l'éducation « ingénierie et conseil en formation ». C'est là que j'ai commencé à travailler à l'URN. Dès mon M1, j'ai été recrutée à la Direction des Enseignements et du suivi des parcours étudiants. J'ai poursuivi mon Master 2 en apprentissage sur le projet Réussites Plurielles et à la coordination du tutorat étudiant.

- **Quel est votre rôle au sein de l'université de Rouen Normandie ?**

Le poste que j'occupe est sur la coordination du tutorat étudiant avec quatre missions principales. La première est de concevoir et de réaliser une formation pour les tuteurs étudiants qui sont rémunérés par l'université. La seconde d'accompagner les équipes pédagogiques à la mise en place des dispositifs. Je suis vraiment dans une posture d'accompagnatrice en fonction des besoins qu'on va définir avec les enseignants, je vais pouvoir les accompagner sur les différentes étapes qui permettent de construire et de réaliser un dispositif de tutorat étudiant. Troisièmement, cet accompagnement va me permettre de proposer des outils qui vont être communs à toute l'université pour faciliter le travail des enseignants chercheurs sur cette question-là, comme la création d'un questionnaire de recrutement sur les emplois étudiants qui permet d'avoir un pôle de candidature qui a été lancé début d'été dernier, qui est accessible sur le site du tutorat étudiant et qui est ouvert toute l'année pour que les étudiants puissent candidater. C'est un des outils, mais il y en a énormément d'autres. Ma dernière mission est de valoriser le tutorat étudiant. Je vais travailler avec la communication pour avoir des outils, des flyers, etc. Il faut aussi être présent sur les salons où c'est intéressant que le tutorat soit représenté. En ce moment on a fait aussi une action d'exposition sur les tuteurs et les

tutrices au niveau normand qui tourne sur les différents campus, accompagnée aussi d'un jeu-concours pour inviter les étudiants qui n'ont pas connaissance ou en tout cas qui ne se saisissent pas de cette information-là, à venir en tutorat et surtout se rendre compte que le tutorat c'est une relation humaine entre un étudiant un peu plus avancé et un étudiant un peu moins avancé. De plus, comme beaucoup de personnels du SAPHIRE, je vais accompagner des enseignants sur leurs pratiques pédagogiques. Ils viennent avec un besoin et je veux les accompagner. Je participe aussi à des ateliers SAPHIRE qui sont très intéressants. Ça me permet d'avoir une vision sur la pédagogie universitaire et plus particulièrement sur la pédagogie d'accompagnement à l'université.

• À l'URN, le tutorat touche combien de personnes ?

Le tutorat dans les universités françaises existe depuis avant les années 90. Il a été légiféré dans la loi en 92/96. Aujourd'hui, on est plutôt sur la loi de 2002/2009. C'est une pratique qui est assez vieille à l'Université. Néanmoins, elle s'est particulièrement développée avec les nouvelles lois, notamment la loi ORE en 2018, qui renforce le côté accompagnement des étudiants. Le tutorat aujourd'hui, c'est vraiment une relation d'accompagnement. À l'URN, on a mis en place la formation lors de la période Covid, avec des nouveaux financements, ce qui a vraiment développé le tutorat à l'Université et permis à beaucoup de composantes de l'expérimenter, parce que j'étais là pour accompagner. On sait que l'année dernière, pratiquement toutes les composantes avaient du tutorat. Aujourd'hui, on a un peu moins de composantes qui en ont, mais ça devrait revenir l'année prochaine. Par contre, on se rend compte que les étudiants sont quand même globalement plus au courant. L'année dernière, pour donner une estimation, on a formé 114 tuteurs, mais il y en avait plus parce qu'on n'avait pas encore formé les tuteurs santé. Il y a environ 250 tuteurs par an.

L'UFR Santé, c'est vraiment là où il y a un gros dispositif de tutorat. On leur demande de faire la formation qui permet d'être rémunéré, aussi pour qu'ils soient au même niveau de connaissances et participent à l'échange de pratiques entre tuteurs. J'accompagne la mise en place de dispositifs de tutorat étudiant rémunérés. . En SHS, en psychologie, le tutorat est très bien ancré. Ça fait partie des composantes, des formations qui ont moins besoin de moi puisqu'ils ont vraiment une expertise sur cette question-là. LSH fait aussi partie des grosses composantes de tutorat. Ils se sont déployés avec une vraie réflexion sur l'organisation entre les formations du tutorat et une permanence qui est mise en place par la composante avec un lieu spécifique pour le tutorat.

- **Qu'est-ce que le tutorat apporte et propose ?**

La grande réponse à cela, c'est : ça dépend. Ça dépend, parce que le tutorat c'est un accompagnement personnalisé et on va le faire en fonction des besoins spécifiques des étudiants. Cette idée est très importante. Ces décisions vont être prises par l'équipe pédagogique, par les porteurs du projet tutorat. Il y a des dispositifs du tutorat qui vont particulièrement se concentrer sur la méthodologie, comme la prise de note ou la prise de parole à l'oral. Il y a d'autres tutorat qui vont être beaucoup plus sur le disciplinaire parce que les enseignants ont remarqué qu'il y avait un besoin à ce niveau-là. C'est par exemple le cas en psychologie où ils vont vraiment recruter des étudiants qui sont dans les masters spécialisés de certaines disciplines pour faire le tutorat sur ces disciplines spécifiques. Au niveau des années, bien sûr, on privilégie les L1. C'est une volonté de l'établissement, mais aussi une question législative, parce qu'on sait qu'il y a énormément de besoins pour les étudiants en L1 de comprendre les codes de l'université et que rencontrer des tuteurs, ça permet de poser des questions, de comprendre, de voir des parcours d'étudiants. Mais, il y a aussi des fois du tutorat, jusqu'en master. Par exemple, l'INSPE a mis en place un tutorat avec le dispositif « Écri+ » sur la question de la grammaire, de la conjugaison, des compétences rédactionnelles en français, justement parce que l'équipe pédagogique a remarqué un besoin spécifique dans la préparation aux concours d'enseignants.

- **Dans le cadre de vos fonctions vous avez monté une exposition. Pouvez-vous nous en dire plus ?**

On a un groupe de travail au niveau régional avec Caen et Le Havre sur la question du tutorat dans lequel on va faire ressortir des problématiques qu'on rencontre. Et une des problématiques qu'on avait rencontrée, c'est la manière dont les étudiants se saisissent de la possibilité d'aller sur les dispositifs de tutorat. Aujourd'hui on est sur des dispositifs qui sont sur la base du volontariat pour la plus grande part, en tout cas à Rouen. Souvent les étudiants ne se rendent pas compte que c'est pour eux. Comment fait-on pour que les étudiants viennent en tutorat ? On est persuadé que c'est un dispositif qui peut vraiment être bénéfique pour eux. On s'est posé cette question-là. La collègue du Havre a proposé de faire une exposition sur les tutorats, sur les visages. Cela fait un an qu'on travaille dessus et l'idée était de faire des portraits tuteur/tutoré, de montrer vraiment les visages du tutorat et d'accompagner cela de témoignages. On voulait que cela soit présent dans les murs de notre université, dans les couloirs, dans les endroits de passage. Parce que le

tutorat, c'est là où il est présent. On voulait qu'il soit accessible à tous les étudiants et étudiantes et qu'on leur montre que c'est pour eux et que c'est à eux d'en faire ce qu'ils veulent et que nous on leur propose juste une possibilité. On s'est ensuite demandé comment ils allaient s'arrêter devant ces panneaux de l'exposition. Pour cela, on propose un jeu concours. Il faut aller un peu fouiller dans les témoignages. Ce sont des mots à trouver, il faut aller chercher un peu. Il y a des lots, avec des bandes-dessinées et des écouteurs Bluetooth, qui ont été pensés socio-écologiquement responsables. J'invite vraiment tous les étudiants et étudiantes à profiter de cette occasion-là, à le faire en groupe. Je pense que ça peut être un très bon moment à passer devant l'exposition. En tout, il y a treize photos, prises par trois photographes.

L'exposition « Les visages du tutorat-étudiant en Normandie »

Découvrez-la sur le site Internet du SAPHIRE, [en cliquant ici !](#)

Publié le : 2022-11-25 17:11:38